

## L'ambroisie

Arrivée tout droit d'Amérique du Nord, l'Ambroisie débarque en France à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La plante suscite depuis de nombreuses allergies en Europe, où deux régions sont principalement touchées sur le continent : le lac Balaton en Hongrie, et la région Rhône Alpes ! Selon la sécurité sociale, les dépenses de santé liées à l'ambroisie s'élèvent à près de 12 millions d'euros dans la région.

À partir de mi-août et jusqu'à octobre, la plante dégage un pollen qui est un allergène très fort : les troubles provoqués vont de la simple rhinite qui entraînera éternuements et écoulements nasaux à l'eczéma, des conjonctivites, ou trachéite.

Pour éradiquer la plante, plusieurs solutions sont envisageables :

### Plutôt prévenir que guérir !

#### Eviter de la propager :

Pour ne pas infester les terrains encore vierges, il faut accorder la plus grande attention aux transports de terre :

- Ne pas accepter de recevoir de la terre dont on ignore la provenance.
- Ne pas déposer n'importe de la terre ou des déblais provenant de parcelles infestées.

#### Eviter de laisser des terrains nus en friche :

L'ambroisie ayant besoin de lumière pour germer et redoutant la concurrence, il convient de mettre en œuvre toutes les techniques qui peuvent s'opposer à son développement, notamment en favorisant la croissance des végétaux en place pour faire concurrence à l'ambroisie (graminées, luzerne, ...)

### La méthode curative

Le but est alors d'empêcher l'ambroisie de développer son pollen. Ceci doit être fait en juin et juillet.

L'arrachage est le geste le plus simple et le plus radical mais ne peut pas être appliqué sur de grandes surfaces. L'utilisation des outils mécaniques (fauchage, broyage, tonte rase, ...) reste nécessaire dans beaucoup de cas. En milieu agricole on est souvent obligé d'avoir recours à la lutte chimique.

Les particuliers ont aussi un rôle à jouer dans l'éradication de l'ambroisie et bien que l'arrêté de juillet 2000, les oblige à se mobiliser dans la prévention contre la pousse de l'ambroisie dans leur propriété, les privés restent peu concernés, souvent pour des raisons de méconnaissance de la plante.

L'ambroisie est devenue un problème de santé mondial, qui sera abordé les 29 et 30 mars 2012, lors d'un colloque international.

Ce colloque « Ambrosia 2012 » se tiendra à Lyon.

Les échanges porteront sur la présence de la plante et de son pollen, ses impacts sur la santé, ses impacts économiques, les actions de prévention et de lutte en France et à l' étranger et les stratégies de contrôle et de coordination.

> *Numéro vert d'information : 0 800 869 869*

